

34COM280 – Correction de l'exercice 44

EXERCICE 44

Le capital de la société anonyme BLANC est composé de 20 000 actions de 500,00 € de valeur nominale émises lors de la constitution de la société.

En raison de l'abandon d'un important projet d'investissements le conseil d'administration estime alors que le capital social est trop important. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mars N+2 décide :

- De racheter 5 000 actions pour un prix global de 2 800 000,00 € ; les actions rachetées seront annulées et l'excédent du prix de rachat sur la valeur nominale sera imputé sur la réserve facultative ;
- Puis, de rembourser 100,00 € par action non annulée, ramenant ainsi la valeur nominale à 400,00 €.

Travail à faire :

Enregistrer ces opérations dans la comptabilité de la société anonyme.

Capital excessif

		31/03/N+2			
277	512	Actions propres		2 800 000,00	
		Banque			2 800 000,00
		Rachat de 5 000 actions			
		31/03/N+2			
101		Capital social		2 500 000,00	
1068		Autres réserves		300 000,00	
	277	Actions propres			2 800 000,00
		Annulation des 5 000 actions rachetées			
		31/03/N+2			
101		Capital social (100,00 x 15 000)		1 500 000,00	
	4567	Actionnaires - Capital à rembourser			1 500 000,00
		Remboursement du capital			